



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02130

Numéro SIREN : 750 762 254

Nom ou dénomination : 5 MAJEUR PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2017 sous le numéro de dépôt B2017/004182

SASU 5 MAJEUR PROMOTION

Exercice clos le 31/10/2016

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2016	Net 30/04/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 006	1 087	919	18 477
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 500		4 500	4 500
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 506	1 087	5 419	22 977
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	166 712		166 712	787 060
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	38 753		38 753	12 282
Autres créances	113 652		113 652	249 874
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				50 000
Disponibilités	51 440		51 440	93 973
Charges constatées d'avance (3)	1 557		1 557	1 617
TOTAL ACTIF CIRCULANT	372 114		372 114	1 194 806
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	378 620	1 087	377 533	1 217 782
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Bilan passif

	31/10/2016	30/04/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	114 770	46 866
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	66 136	67 904
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	186 407	120 270
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		702 603
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 927	203 887
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 372	135 821
Dettes fiscales et sociales	86 681	55 054
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 147	147
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	191 127	1 097 512
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	377 533	1 217 782
(1) Dont à plus d'un an (a)		1 097 512
(1) Dont à moins d'un an (a)	191 127	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		61 945
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/05/15 au 31/10/16 18 mois	%	du 01/05/14 au 30/04/15 12 mois	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises	3 099 882	98,47	4 225 830	99,76
Production vendue	48 049	1,53	10 235	0,24
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	1 667	0,05	2 343	0,06
Total	3 149 593	100,05	4 238 408	100,06
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	2 001 807	63,59	3 600 760	85,00
Variation de stock (m/ses)	620 349	19,71	-33 701	-0,80
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	244 497	7,77	368 692	8,70
Total	2 866 653	91,06	3 935 752	92,91
MARGE SUR M/SES & MAT	282 945	8,99	302 656	7,14
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	31 944	1,01	15 388	0,36
Salaires et Traitements	162 739	5,17	134 662	3,18
Charges sociales	63 322	2,01	36 482	0,86
Amortissements et provisions	6 896	0,22	6 427	0,15
Autres charges	2 619	0,08	5	
Total	267 520	8,50	192 965	4,56
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 426	0,49	109 691	2,59
Produits financiers	80 010	2,54		
Charges financières	28 085	0,89	18 152	0,43
Résultat financier	51 925	1,65	-18 152	-0,43
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	67 351	2,14	91 539	2,16
Produits exceptionnels	8 000	0,25	500	0,01
Charges exceptionnelles	11 928	0,38	1 136	0,03
Résultat exceptionnel	-3 928	-0,12	-636	-0,02
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-2 713	-0,09	22 999	0,54
RESULTAT DE L'EXERCICE	66 136	2,10	67 904	1,60

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 5 MAJEUR PROMOTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2016, dont le total est de 377 533 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 66 136 euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 01/05/2015 au 31/10/2016.

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 062 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 887 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles	29 254 2 006 31 260		29 254	 2 006 2 006
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	 4 500 4 500			 4 500 4 500
ACTIF IMMOBILISE	35 760		29 254	6 506

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>				
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		29 254		29 254
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		29 254		29 254

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
AKCEO 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	5 000	200 662	40,00	200 662
SARL A LA CLEF 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	5 000	3 483	50,00	3 483

Renseignements globaux sur toutes les filiales

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	4 500	4 500			80 000
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 449	6 143	18 593	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	334	752		1 087
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 784	6 896	18 593	1 087
ACTIF IMMOBILISE	12 784	6 896	18 593	1 087

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 153 962 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	38 753	38 753	
<i>Autres</i>	113 652	113 652	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 557	1 557	
Total	153 962	153 962	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients - factures à établir</i>	37 443
<i>Etat - produits à recevoir</i>	887
<i>Divers - produits à recevoir</i>	1 026
Total	39 356

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 191 127 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	91 372	91 372		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	86 681	86 681		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>	13 074	13 074		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	191 127	191 127		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	1 310 000	CERTIFIE CONFORME Le Commissaire aux Comptes		
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	1 950 658			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	2 927			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 927 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs - fact. non parvenues</i>	42 779
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	351
<i>Charges sociales s/congés à payer</i>	168
<i>Etat - autres charges à payer</i>	17 341
<i>Divers - charges à payer</i>	10 000
Total	70 639

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 557		
Total	1 557		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

	% affecté
<i>Soutien du fonds de roulement</i>	100

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

5 MAJEUR PROMOTION

Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 3 avenue Honoré Esplette

69160 TASSIN LA DEMI LUNE

750 762 254 RCS LYON

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 03 FEVRIER 2017

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2016, s'élevant à 66 136.05 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	66 136.05 €
- Soit un bénéfice distribuable de	66 136.05 €
- Une somme de	63 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	126.00 €
- et le solde, soit	3 136.05 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 126.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2017, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Octobre 2016**

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 18 mois clos le 31 Octobre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société **SAS 5 MAJEUR PROMOTION**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celle ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks et en-cours.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

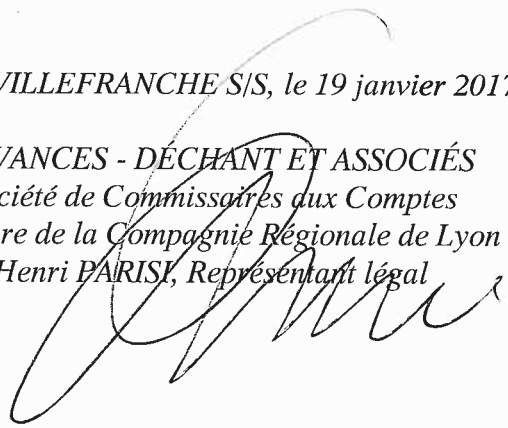
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à VILLEFRANCHE S/S, le 19 janvier 2017

NOVANCES - DECHANT ET ASSOCIÉS
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
Henri PARISI, Représentant légal



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2016	Net 30/04/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 006	1 087	919	18 477
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 500		4 500	4 500
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 506	1 087	5 419	22 977
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	166 712		166 712	787 060
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	38 753		38 753	12 282
Autres créances	113 652		113 652	249 874
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				50 000
Disponibilités	51 440		51 440	93 973
Charges constatées d'avance (3)	1 557		1 557	1 617
TOTAL ACTIF CIRCULANT	372 114		372 114	1 194 806
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	378 620	1 087	377 533	1 217 782
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Bilan passif

	31/10/2016	30/04/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	114 770	46 866
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	66 136	67 904
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	186 407	120 270
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		702 603
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 927	203 887
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 372	135 821
Dettes fiscales et sociales	86 681	55 054
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 147	147
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	191 127	1 097 512
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	377 533	1 217 782
(1) Dont à plus d'un an (a)		1 097 512
(1) Dont à moins d'un an (a)	191 127	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		61 945
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/05/15 au 31/10/16 18 mois	%	du 01/05/14 au 30/04/15 12 mois	%
PRODUITS				
<i>Ventes de marchandises</i>	3 099 882	98,47	4 225 830	99,76
<i>Production vendue</i>	48 049	1,53	10 235	0,24
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	1 667	0,05	2 343	0,06
Total	3 149 593	100,05	4 238 408	100,06
CONSOMMATION M/SES & MAT				
<i>Achats de marchandises</i>	2 001 807	63,59	3 600 760	85,00
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	620 349	19,71	-33 701	-0,80
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>				
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	244 497	7,77	368 692	8,70
Total	2 866 653	91,06	3 935 752	92,91
MARGE SUR M/SES & MAT	282 945	8,99	302 656	7,14
CHARGES				
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	31 944	1,01	15 388	0,36
<i>Salaires et Traitements</i>	162 739	5,17	134 662	3,18
<i>Charges sociales</i>	63 322	2,01	36 482	0,86
<i>Amortissements et provisions</i>	6 896	0,22	6 427	0,15
<i>Autres charges</i>	2 619	0,08	5	
Total	267 520	8,50	192 965	4,56
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 426	0,49	109 691	2,59
<i>Produits financiers</i>	80 010	2,54		
<i>Charges financières</i>	28 085	0,89	18 152	0,43
Résultat financier	51 925	1,65	-18 152	-0,43
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	67 351	2,14	91 539	2,16
<i>Produits exceptionnels</i>	8 000	0,25	500	0,01
<i>Charges exceptionnelles</i>	11 928	0,38	1 136	0,03
Résultat exceptionnel	-3 928	-0,12	-636	-0,02
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-2 713	-0,09	22 999	0,54
RESULTAT DE L'EXERCICE	66 136	2,10	67 904	1,60

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 5 MAJEUR PROMOTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2016, dont le total est de 377 533 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 66 136 euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 01/05/2015 au 31/10/2016.

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 062 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 887 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles	29 254 2 006 31 260		29 254	2 006
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	4 500 4 500			4 500
ACTIF IMMOBILISE	35 760		29 254	6 506

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>				
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		29 254		29 254
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		29 254		29 254

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
AKCEO 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	5 000	200 662	40,00	200 662
SARL A LA CLEF 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	5 000	3 483	50,00	3 483

Renseignements globaux sur toutes les filiales

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	4 500	4 500			80 000
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 449	6 143	18 593	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	334	752		1 087
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 784	6 896	18 593	1 087
ACTIF IMMOBILISE	12 784	6 896	18 593	1 087

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 153 962 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	38 753	38 753	
<i>Autres</i>	113 652	113 652	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 557	1 557	
Total	153 962	153 962	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients - factures à établir</i>	37 443
<i>Etat - produits à recevoir</i>	887
<i>Divers - produits à recevoir</i>	1 026
Total	39 356

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 191 127 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	91 372	91 372		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	86 681	86 681		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>	13 074	13 074		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	191 127	191 127		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	1 310 000	CERTIFIE CONFORME Le Commissaire aux Comptes		
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	1 950 658			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	2 927			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 927 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs - fact. non parvenues</i>	42 779
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	351
<i>Charges sociales s/congés à payer</i>	168
<i>Etat - autres charges à payer</i>	17 341
<i>Divers - charges à payer</i>	10 000
Total	70 639

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 557		
Total	1 557		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

	% affecté
<i>Soutien du fonds de roulement</i>	100

CERTIFIE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes